



Cotonou, le 25 Avril 2024

## Communiqué

De sources persistantes, il est revenu aux confédérations syndicales initiatrices de la marche pacifique de protestation prévue pour se tenir le Samedi 27 avril 2024 à Cotonou, qu'elles seraient en passe de violer les textes régissant la matière pour défaut d'accomplissement des formalités requises et prescrites par les textes en vigueur.

En effet, un communiqué de ruse rendu public par le Préfet du Littoral, qui ne saurait valoir réponse administrative à notre requête, aurait laissé croire à l'opinion publique que les formalités n'auraient pas été respectées. Les Organisations initiatrices informent l'ensemble de l'opinion publique et les travailleurs que les formalités administratives ont été bel et bien accomplies auprès de la mairie de Cotonou, de la Préfecture du Littoral, de la police républicaine à travers la Direction Départementale de la Police Républicaine du Littoral et le Commissariat central de la ville de Cotonou. De même la direction nationale des Sapeurs Pompiers et La Croix rouge béninoise ont été sollicitées officiellement pour encadrer et sécuriser l'itinéraire et les marcheurs du point de départ jusqu'à la destination à la place de l'étoile rouge.

Par deux fois, le suivi des correspondances a été fait. Notamment dans l'administration de la préfecture du Littoral qui n'a signalé aucun manquement au courrier.

***Par conséquent, les Confédérations syndicales démentent tout report de la marche pour non accomplissement de formalités requises. Elles confirment la tenue effective de la manifestation du Samedi 27 avril 2024.***

***Elles précisent par la même occasion que l'état de droit ne saurait être à géométrie variable et tributaire de la ruse funeste des maîtres du moment.***

Elles rappellent aux intrépides et vaillants travailleurs et citoyens que le rassemblement est prévu à la Bourse du Travail à Cotonou à partir de 7h 00.

Sortons tous pour exprimer la souveraineté du peuple et exiger l'effectivité de l'Etat de droit chèrement conquis à la Conférence Nationale de février 1990.

En tout état de cause, elles rendent le gouvernement responsable de toutes les déconvenues consécutives à sa volonté de ne pas laisser les travailleurs marcher dans la paix pour protester.

Ici, c'est le Bénin,  
Vive le syndicalisme au service du peuple,  
Vive le Bénin,  
Et la lutte continue.

Ont signé



**BACHABI Moudassirou**

